



Déclaration liminaire des élu-e-s

CGT Finances Publiques au CTL DISI RAAB

du 1^{er} mars 2022.

Dans le cadre des négociations nationales, le protocole signé entre la direction générale et les organisations syndicales représentatives de la DGFIP, le 22 octobre 2021, prévoit la mise en place d'un «Fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents», doté d'une enveloppe totale de 10 millions d'euros.

A ce titre, la somme de 64402 euros a été attribuée à la DISI RAAB.

Pour les élu-e-s CGT, cette enveloppe, bien qu'elle ait le mérite d'exister, reste totalement dérisoire face à l'ampleur des problématiques des collègues et ne répond en rien aux problèmes d'effectifs ou encore de perte de pouvoir d'achat.

Pour les élu-e-s CGT, l'amélioration du cadre de vie des agents au travail ne pourra être significative qu'avec :

- un plan massif de recrutement de fonctionnaires, l'arrêt des suppressions d'emplois et d'embauche des contractuels, l'arrêt des restructurations,
- l'augmentation du point d'indice,
- une gestion des services à la hauteur de nos ambitions accompagnée d'une véritable formation de nos encadrants,
- une gestion des Risques Psycho-Sociaux digne des moyens mis en œuvre
- le recrutement de médecins de prévention qui ne sont pas assez nombreux actuellement,
- l'embauche de psychologue dans chaque département
- un véritable dialogue social qui n'est que de la poudre aux yeux jusqu'à présent,
- une ambiance « normale » et bienveillante dans les services

Les élu-e-s CGT insistent que suite aux négociations nationales, ces avancées sont loin d'être satisfaisantes, et qu'il en faudrait bien plus pour améliorer notre cadre de vie, mais nous ne pouvons refuser cette somme dédiée à notre direction.

Malheureusement, des choix et des ordres de priorité vont devoir être faits dans les projets lors de ce CTL.

Les élu-e-s CGT souhaitent que soient financés en priorité des projets qui peuvent être déclinés sur l'ensemble des sites de la DiSI afin d'en faire bénéficier tous les collègues et pas seulement un nombre limité.

Si malgré tout certains projets ne peuvent pas être déclinés sur tous les sites, il faudrait absolument en ajouter d'autres afin que tous les établissements de la DISI soient servis permettant ainsi de satisfaire le maximum d'agents.